

**MATIS INVEST**  
**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**  
**AU CAPITAL DE 1 000 €**  
**SIEGE SOCIAL : 80, AVENUE DES DORTHES**  
**13630 EYRAGUES**

---

**RCS TARASCON 913 883 278**

---

**Comptes annuels arrêtés**  
**le 31 décembre 2024**

**Le Président**  
**Christopher MAILLACH**  
*« Copie certifiée conforme »*

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Christopher Maillach', written in a cursive style.

1

## BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2024  
Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A du code général des impôts)

N°15948\*06

Désignation de l'entreprise		SAS MATIS INVEST		Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise		80 Avenue des Dorthes 13630 EYRAGUES					
SIRET		9 1 3 8 8 3 2 7 8 0 0 0 2 4					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12			
				Exercice N clos le			
				3 1 1 2 2 0 2 4			
<b>ACTIF</b>							
		Brut		Amortissements-Provisions			
		1		2			
				Net			
				3			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010	012		
		Autres *		014	016		
	Immobilisations corporelles *			028	030		
	Immobilisations financières * (1)			040	042		
		253 850			253 850		
<b>Total I (5)</b>				044	048		
		253 850		253 850			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052		
		Marchandises *		060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes				064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	070		
		Autres* (3)		072	074		
			6 000		6 000		
			74 562		74 562		
	Valeurs mobilières de placement				080	082	
	Disponibilités				084	086	
			20 325		20 325		
Charges constatées d'avance *				092	094		
<b>Total II</b>				096	098		
		100 887		100 887			
<b>Total général (I + II)</b>				110	112		
		354 737		354 737			
<b>PASSIF</b>							
				Exercice N NET			
				I			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120	1 000	
	Ecart de réévaluation				124		
	Réserve légale				126	100	
	Réserves réglementées *				130		
	Autres réserves ( )	dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131				132	10 224
						134	
	Report à nouveau				136	84 369	
	Résultat de l'exercice				137		
	Subventions d'investissement				140		
	Provisions réglementées				142	95 693	
<b>Total I</b>				154			
Provisions pour risques et charges				156	120 280		
<b>Total II</b>				164			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				166		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				172	37 174	
	Fournisseurs et comptes rattachés*				173	101 590	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169		6 667 )		175		
	Comptes courants d'associés				174		
	Autres dettes				176	259 044	
	Produits constatés d'avance				180	354 737	
<b>Total III</b>				180			
<b>Total général (I + II + III)</b>				193			
RENVUOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

\*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS MATIS INVEST		Néant <input type="checkbox"/> *		
A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018 <input type="checkbox"/>		Exercice N clos le		
				3	1	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210		
	Production vendue {	biens	dont export et livraisons	209		
		services *	intracommunautaires	215		
				217		
	Production stockée* ( Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production )			218	169 996	
	Production immobilisée*			222		
	Subventions d'exploitation reçues			224		
Autres produits			226			
			230	9		
	<b>Total des produits d'exploitation hors TVA (I)</b>			232	170 005	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stocks (marchandises)*			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240		
	Autres charges externes* : ( dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier :..... )			242	8 594	
	Impôts, taxes et versements assimilés ( dont CFE et CVAE * )	243		244		
	Rémunérations du personnel*			250	64 820	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	28 268	
	Dotations aux amortissements* ( dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI )	255		254		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	1
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			264	101 683	
<b>1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270	68 322	
Produits financiers (III) 280		28 000		294	3 789	
Charges financières (V)						
Produits exceptionnels (IV)				290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	348				
Impôt sur les bénéfices* (VII)				306	8 164	
<b>2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)</b>				310	84 369	
<b>B- RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	84 369	
Rémintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)			324	8 164	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	1 400	
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option ( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) )	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
Dédutions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU -TE (44. octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345				
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346	28 000
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)			655	
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643		
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645		
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647		
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648		
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641		
Dédutions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990		
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649		
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>		Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	65 933	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
Déficits antérieurs reportables : *		dont imputés sur le résultat :		360	16 277	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>		Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	49 656	

**3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : **SAS MATIS INVEST** Néant  \*

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements, aménagements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
	Immobilisations financières	480	253 850	482		484		486	253 850	
	<b>TOTAL</b>	490	253 850	492		494		496	253 850	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
	Fonds commercial	495		497		498		499		
	Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
	<b>TOTAL</b>	570		572		574		576		

**III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR** (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595
	<b>TOTAL</b>				596	585	597	599

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.  
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTIA

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : SAS MATIS INVEST Néant \*

**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>		<b>682</b>		<b>684</b>		<b>686</b>	

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
<b>TOTAL</b>	<b>770</b>		<b>775</b>	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	16 277
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter
Déficits imputés		983	16 277
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	
Total des déficits restant à reporter		870	

**III DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	380
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374 33 999
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378 1 551
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

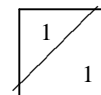
Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MATIS INVEST		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2024		et clos le : 31/12/2024	
		Durée en nombre de mois 12	
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		376	1
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>			
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	169 996
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
<b>TOTAL 1</b>		106	169 996
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	9
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
<b>TOTAL 2</b>		144	9
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	4 757
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	1
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
<b>TOTAL 3</b>		152	4 758
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137 165 247
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des fomrulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	165 247
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	169 996
Effectifs au sens de la CVAE *		023	1
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	0 1 / 0 1 / 2 0 2 4 016 3 1 / 1 2 / 2 0 2 4
Date de cessation			

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPLIA

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".



(1)

Néant \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2024

SIREN

9 1 3 8 8 3 2 7 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS MATIS INVEST

ADRESSE (voie)

80 Avenue des Dorthes

CODE POSTAL

13630

VILLE

EYRAGUES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  M Nom patronymique  MAILLACH Prénom(s)  CHRISTOPHER

Nom marital  % de détention  99,9000 Nb de parts ou actions  999,00

Naissance : Date  10/08/1989 N° Département  84 Commune  AVIGNON Pays  France

Adresse : N°  80 Voie  AVENUE DES DORTHES

Code Postal  13630 Commune  EYRAGUES Pays  France

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

7

**FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

SIREN 913883278

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS MATIS INVEST

ADRESSE (voie) 80 Avenue des Dorthes

CODE POSTAL 13630 VILLE EYRAGUES

**NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE** 905 4

Forme juridique SCI Dénomination SANT ROMIEG

N° SIREN (si société établie en France) 918890732 % de détention 90,00

Adresse : N° 80 Voie AVENUE DES DORTHES

Code Postal 13630 Commune EYRARGUES Pays France

Forme juridique SAS Dénomination AMD ENERGIES

N° SIREN (si société établie en France) 752132738 % de détention 10,00

Adresse : N° 653 Voie AVENUE DU CLAPIER

Code Postal 84320 Commune ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE Pays France

Forme juridique SCIVL Dénomination 2MCH

N° SIREN (si société établie en France) 951499490 % de détention 15,00

Adresse : N° 30 Voie AV SAINT JEROME

Code Postal 13100 Commune AIX-EN-PROVENCE Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise SAS MATIS INVEST

Numéro de siret 91388327800024

## DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Désignations	Montant
PROV PRIMES 2024	10 000
PROV PRIMES 2024	5 000
<b>Total des charges à payer</b>	<b>15 000</b>

Désignation de l'entreprise SAS MATIS INVEST

Numéro de siret 91388327800024

## DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
<b>Total des produits constatés d'avance</b>					

Désignation de l'entreprise SAS MATIS INVEST

Numéro de siret 91388327800024

**TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**  
**DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT**  
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ		
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
		91388327800024
SAS MATIS INVEST 80 Avenue des Dorthes  13630 EYRAGUES	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE		€
<b>A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.</b>		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	65 933
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	16 277
<b>B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme</b>		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 42 500 €x durée de l'exercice (en mois/12)	42 500
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	42 500
k	Dont plus value nette à long terme	
<b>Total lignes h à k</b>		42 500
l	<b>BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 25,00 %</b> (Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065)	7 156
m	<b>IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15 %</b> (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	
<b>BÉNÉFICE IMPOSABLE AU TAUX NORMAL À 25,00 %</b>		7 156
<b>BÉNÉFICE IMPOSABLE À 15 %</b>		42 500

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.